



IL ETAIT UNE FOIS TEMPS LIBRE

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE

Située sur la place de la cathédrale Saint-Louis, la statue de l'Abbé de l'Épée rend hommage à l'œuvre de ce grand précurseur du XVIII^e siècle de l'enseignement spécialisé dispensé aux malentendants, et qui représenta, pour cette communauté, la première étape vers l'acquisition d'un moyen universel de communication.

Charles Michel de l'Épée est né à Versailles en 1712, d'un père architecte du roi. Après des études de droit, il entre dans les ordres mais se voit interdit d'exercer son ministère en raison de ses penchants jansénistes. Il partage alors son temps entre les études et les œuvres de charité. Sa première rencontre avec les sourds date de 1760 : le précepteur de deux sœurs jumelles sourdes venant de mourir, il accepte de poursuivre leur éducation. Se trouver en présence de ces deux enfants communiquant entre eux par signes est pour lui une révélation, qui sera à l'origine de son vaste projet d'éducation de masse des sourds.

CRÉATEUR D'UNE INSTITUTION NATIONALE

Après avoir étudié les systèmes de signes existants, il entreprend de les coordonner et de les enrichir, avant de transformer sa propre maison en une école ouverte à tous les sourds-muets, qui accueille rapidement une soixantaine d'élèves. Il organise alors des exercices publics destinés à faire connaître son travail, auxquels Louis XVI assistera en personne. Le soutien royal permet au projet de bénéficier d'importantes subventions, ainsi que de l'attribution d'une partie du couvent des Célestins. Son succès dépasse rapidement les frontières : l'empereur d'Autriche Joseph II et l'impératrice Catherine de Russie y envoient des éducateurs en formation.

L'abbé de l'Épée eut au total près d'une vingtaine de disciples qui fondèrent pas moins de 17 écoles. Il a initié la recherche sur un langage de signes méthodique utilisable par les personnes atteintes de surdité, afin de lier



ces signes avec le français écrit. S'il n'a pas pu mettre au point un système d'éducation pour les sourds, c'est cependant le regroupement des élèves sourds dans son institution et le besoin de communiquer entre eux qui favorisa et perfectionna la langue des signes française (LSF), la langue naturelle des sourds. En juillet 1791, deux ans après sa mort, l'Assemblée nationale l'élève au rang de bienfaiteur de l'humanité, alors que l'établissement initial transféré dans le couvent des célestins est élevé au rang d'institution nationale. Celle-ci constitue la première école gratuite pour les sourds-muets en France et deviendra l'Institut national des jeunes sourds à Paris.

LES TRIBULATIONS D'UNE STATUE

Sa statue, réalisée en 1843 par le sculpteur Auguste-François Michaut dans la fonderie Saint-Denis, est inaugurée le 3 septembre 1875 : il y est représenté debout, tenant dans la main gauche une tablette sur laquelle est gravée le mot Dieu. Sa main droite est levée, et les doigts forment la lettre D dans l'alphabet de la langue des signes. La sculpture est déplacée plusieurs fois au

cours de son histoire : son premier déménagement a lieu en 1875 à proximité de la cathédrale Saint-Louis pour faciliter la circulation des tramways. En 1894, une pétition pousse le Conseil municipal à trouver un meilleur emplacement et il est alors décidé de la mettre au centre de la place, afin de la mettre davantage en valeur. En 1941, le maire de Versailles Gaston Henri-Haye et l'association des sourds-muets s'opposent fermement à sa fonte et la sauvent ainsi de la destruction. En 1957, elle est une nouvelle fois déplacée pour retrouver l'emplacement de 1875 afin de faciliter cette fois la circulation automobile, alors en plein essor dans Versailles. En 1992, en raison des travaux de construction d'un parking souterrain place Saint-Louis, la statue est installée provisoirement à l'hôpital Richaud, à proximité du lieu où s'élevait la maison que le père de l'Abbé de l'Épée a vendu à Louis XIV et qui deviendra le noyau primitif de l'hôpital, avant de retrouver son emplacement initial place de la cathédrale Saint-Louis, qu'elle occupe toujours aujourd'hui. ■

Source : Archives communales ;

Bulletin municipal officiel de Versailles.

